

Un / Une Ergothérapeute SAMSAH Aire Urbaine 100%



CDI



1 ETP



Montbéliard et alentours



Selon la CCNT du 15/03/66

L'association :

L'Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés de Bourgogne Franche-Comté a notamment pour buts :

- La défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des victimes d'un traumatisme crânien et/ou de lésions cérébrales acquises non dégénératives et ceux de leurs familles.
- Elle initie, assume, ou encourage et facilite la mise en œuvre de toute action susceptible d'y contribuer.

Elle est une association de familles acceptant l'adhésion d'autres membres actifs qui désirent s'impliquer personnellement dans la réalisation de ces objectifs.

Description des services :

Le SAMSAH de l'AFTC (service d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés) composé d'infirmier(e)s, d'ergothérapeutes, d'un(e) assistant(e)social(e) et d'une psychologue, intervient la plupart du temps à domicile. Le SAMSAH permet de rompre l'isolement car les professionnel(le)s motivent et aident à réaliser les démarches et les activités pour y arriver seul.

Poste d'Ergothérapeute en CDI à 100% à Montbéliard (à pourvoir le plus vite possible).

Vos missions :

Dans le milieu ordinaire de vie en particulier au domicile :

- Il assure l'évaluation du fonctionnement des bénéficiaires sur tout ce qui concerne leur vie quotidienne avec mise en situation réelle, bilan séquentaire et il propose des stratégies de compensation et d'adaptation.
- En fonction du projet de vie des usagers, il les accompagne dans la recherche et la mise en place d'activités sociales.
- Il apporte un appui aux services d'aide à la personne en les sensibilisant aux troubles cognitifs et en étant facilitateur dans la mise en œuvre de leurs interventions auprès des personnes cérébrolésées.
- Il est en lien avec les différents professionnels de santé. La connaissance des problématiques des personnes cérébrolésées est souhaitée.

Le/la candidat(e) idéal(e) :

- Diplôme d'état d'ergothérapeute obligatoire
- Permis B obligatoire (déplacements réguliers dans le département)
- Expérience Public Handicapé appréciée

Avantages à y travailler :

- Prime Laforcade (équivalent Ségur)
- 12 RTT
- Ticket Restaurant
- Aide au logement selon ressources (Action logement)
- CSE-Œuvres sociales (Carte CEZAM...)
- Participation au transport en commun (50%)
- Mutuelle et prévoyance
- Salaire selon la convention 66 avec reprise d'ancienneté

Les conditions de travail :

- Véhicules de service (Permis B obligatoire)
- PC Portable et téléphone portable fournis
- Suivi du temps de travail informatisé et badgé
- Charte de télétravail et droit à la déconnexion
- Plan de développement des compétences riche
- Groupes d'analyse de la pratique
- Groupes de pairs

POUR POSTULER :

Votre candidature est à transmettre au service RH (CV + lettre de motivation) :

servicerh@aftc-bfc.fr